



RÈGLEMENT

Concours « Graine d'auteur »

Article 1 : Le concours est organisé par la Médiathèque des Campagnes de l'Artois dans le cadre de son programme d'animations.

Article 2 : Ce concours est ouvert à tous les enfants de 6 à 11 ans.

- Soit en individuel. Trois catégories : 6-7 ans, 8-9 ans et 10-11 ans
- Soit en classe. Trois catégories : CP, CE1/CE2, CM1/CM2

Article 3 : Il ne sera accepté qu'un seul écrit par participant. Cependant, un enfant inscrit individuellement peut également participer collectivement avec sa classe.

Article 4 : La production écrite doit être en langue française, elle doit impérativement être une production originale, ni publiée, ni en cours de publication.

En cas de plagiat, le participant sera éliminé du concours.

Article 5 : La production peut être manuscrite ou dactylographiée et de format A4.

- Catégorie 6-7 ans : minimum d'une demi-page, maximum une page (possibilité de joindre un dessin)
- Catégorie 8-9 ans : minimum d'une page, maximum deux pages.
- Catégorie 10-11 ans : minimum d'une page, maximum trois pages.

Les candidats sont libres de s'exprimer par un récit, un poème, un dialogue,... Les bande-dessinées ne font pas l'objet du présent concours.

Article 6 : Thème 2017-2018, « **Le lien – L'amitié** ». Les productions écrites seront donc amenées à évoquer le lien , l'amitié.

Article 7 : Envoi des textes. Seul un pseudonyme sera accepté sur la production écrite. L'écrit doit être accompagné d'une enveloppe séparée et fermée portant :

- A l'extérieur : le pseudonyme du candidat ou du collectif, le titre du texte et la catégorie.
- A l'intérieur : la feuille de candidature, dûment remplie, permettant d'identifier les candidats.

Date limite d'envoi ou de dépôt des écrits : le **10 Mars 2018**

Envoi postal :

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Antenne de Bavincourt – Service Médiathèque

5, route Nationale – 62158 Bavincourt l'Arbret

Dépôt :

à la Médiathèque

Pôle communautaire de Le Cauroy

Berlencourt le Cauroy, aux heures et jours habituels d'ouverture.

Article 8 : Les participants autorisent la diffusion de leur écrit sur le site internet de la Médiathèque (Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois), sur la page Facebook et seront exposés à la médiathèque et conservés dans ses archives. Les originaux pourront être remis à disposition des candidats après la fin de l'exposition présentant les résultats du concours.

Article 9 : Chaque catégorie fait l'objet d'un prix attribué par le jury. Ses décisions sont sans appel.

Article 10 : La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Pour tout renseignement :

Delphine DENEUBOURG, delphine.deneubourg@campagnesartois.fr 03 21 48 39 38 ou 03 21 22 64 13

CAMPAGNES
DE L'ARTOIS

www.
CAMPAGNESARTOIS.FR

Antenne de Tincques

ZA Ecopolis - PMS - Route de Penin - 62127 Tincques

Tél. 03 21 41 40 00 - accueil@cc-atrebatie.fr

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z